



Après la sélection à l'université, le baccalauréat attaqué

mardi 19 décembre 2017, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

APRÈS LA SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ, LE BACCALAURÉAT ATTAQUÉ

Jean-Michel Blanquer avait prévenu les organisations syndicales de l'Éducation : son ministère attendait la réforme de l'orientation dans le supérieur pour lancer celle du baccalauréat.

De même que la ministre Vidal excluait toute idée de sélection dans sa future réforme, JM Blanquer rappelait à cette occasion qu'il était « un grand défenseur du baccalauréat » qu'il s'agissait seulement de « remuscler ».

À défaut d'une vision émancipatrice de l'École et de l'Université dont ont la charge ces deux ministres issus de ce qu'il est coutume d'appeler la « société civile », il faut leur reconnaître une forte capacité à s'adapter aux nécessités « politiques » de leur fonction telles que l'usage immodéré des éléments de langage.

Ainsi, pour Frédérique Vidal, il n'y a pas de sélection à l'entrée de l'Université, enfin sauf pour les filières « sous tension ». La preuve, s'il en était besoin, il n'y a pas de « non » à l'entrée des autres filières universitaires mais un « oui mais » sous forme d'un contrat de réussite obligatoire.

Surtout, au cas où on douterait encore de la parole apaisante de la ministre, ce « non » aux filières en tension et ce « oui mais » ne dépendront pas de « prérequis » mais « d'attendus ».

Circulaires et notes à part, le projet de loi annoncé instaure bien la sélection en licence et s'inscrit avec la mise en œuvre, dans les textes s'imposent dans les faits, de la déstructuration du système éducatif français.



Il s'agit donc maintenant d'établir une politique cohérente en s'attaquant au premier grade universitaire, c'est-à-dire, jusqu'ici, être l'unique chef d'œuvre à l'université : le baccalauréat.

JM. Blanquer a donc réassigné Pierre Méthel, ancien directeur de Sciences-Po Lille, pour constituer avec l'inspection générale, une mission de réflexion afin de rénover le baccalauréat, en lien avec la réforme de l'orientation post bac.

Cette mission doit rendre un rapport avant fin janvier. Blanquer lancera alors un cycle de concertation en vue d'annonces avant la fin d'année scolaire pour une mise en œuvre lors de la session 2021 (élèves entrant en seconde à la rentrée 2018).

Il est à noter que cette mission ne porte que sur le baccalauréat général et technologique. Le baccalauréat professionnel est réglé dans les discussions sur la voie professionnelle, autre chantier ouvert par le MEM, en lien avec les discussions sur la formation professionnelle et l'apprentissage qui ont débattu au ministère du travail avec les collectivités.

La CGT Éducation a été **reçu par cette mission le mardi 14 novembre.**

À priori, il s'agit de réfléchir à la mise en œuvre de la volonté présidentielle de réduire à quatre le nombre d'épreuves ponctuelles en terminale générale et technologique et des modalités de mise en œuvre du contrôle continu. La mission



doit également faire le lien avec les « attendus » introduits par la réforme de l'entrée en licence.

La CGT Éducation a appelé son attachement au maintien de l'examen sous forme d'épreuves ponctuelles seule garante d'égalité et du caractère national du baccalauréat.

Elle a également réaffirmé son opposition à la sélection à l'entrée de l'université, l'abandon du bac, l'« école universitaire », devant garantir cette entrée quelle que soit la licence choisie.

La CGT Éducation et la FERC exigent l'abandon de la réforme Vidal et s'opposent à cette réforme du baccalauréat. En abandonnant une partie des épreuves ponctuelles et en introduisant une grande part de contrôle continu, elle contribue à fragiliser le baccalauréat, 1^{er} grade universitaire, dont la valeur pourrait alors être évaluée suivant le lycée d'origine des bacheliers, élément d'appréhension supplémentaire pour la sélection à l'entrée de l'université.

Il s'agit maintenant de construire les mobilisations pour bloquer ces réformes.

Jean-Michel Blanquer avait prévenu les organisations syndicales de l'Éducation : son ministère attendait la réforme de l'orientation dans le supérieur pour lancer celle du baccalauréat.

De même que la ministre Vidal excluait toute idée de sélection dans sa future réforme, JM Blanquer rappelait à cette occasion qu'il était « un grand défenseur du baccalauréat » qu'il s'agissait seulement de « remuscler ».

À défaut d'une vision émancipatrice de l'École et de l'Université dont ont la charge ces deux ministres issus de ce qu'il est coutume d'appeler la « société civile », il faut leur reconnaître une forte capacité à s'adapter aux nécessités « politiques » de leur fonction telles que l'usage immodéré des éléments de langage.

Ainsi, pour Frédérique Vidal, il n'y a pas de sélection à l'entrée de l'Université, enfin sauf pour les filières « sous tension ». La preuve, s'il en était besoin, il n'y a pas de « non » à l'entrée des autres filières universitaires mais un « oui mais » sous forme d'un contrat de réussite obligatoire. Surtout, au cas où on douterait encore de la parole apaisante de la ministre, ce « non » aux filières en tension et ce « oui mais » ne dépendront pas de « prérequis » mais « d'attendus ».

Circonvolutions mises à part, le projet de loi annoncé instaure bien la sélection en licence et rompt avec la mise en œuvre, dans les textes sinon dans les faits, de la démocratisation du système éducatif français. Il s'agit donc maintenant d'établir une politique cohérente en s'attaquant au premier grade universitaire, censé, jusqu'ici, être l'unique clef d'entrée à l'université : le baccalauréat.

J.M. Blanquer a donc missionné Pierre Mathiot, ancien directeur de Sciences-Po Lille, pour constituer, avec l'Inspection générale, une mission de réflexion afin de rénover le baccalauréat, en lien avec la réforme de l'orientation post bac.

Cette mission doit rendre un rapport avant fin janvier. Blanquer lancera alors un cycle de concertation en vue d'annonces avant la fin d'année scolaire pour une mise en œuvre lors de la session 2021 (élèves entrant en seconde à la rentrée 2018).

Il est à noter que cette mission ne porte que sur les baccalauréats général et technologique. Le baccalauréat professionnel est inclus dans les discussions sur la voie professionnelle, autre chantier ouvert par le MEN, en lien avec les discussions sur la formation professionnelle et l'apprentissage qui ont débuté au ministère du travail avec les confédérations. La CGT Educ'action a été reçue par cette mission le mardi 14 novembre.

A priori, il s'agit de réfléchir à la mise en œuvre de la volonté présidentielle de réduire à quatre le nombre d'épreuves ponctuelles en terminale générale et technologique et des modalités de mise en œuvre du contrôle continu. La mission doit également faire le lien avec les « attendus » introduits par la réforme de l'entrée en licence.

La CGT Educ'action a rappelé son attachement au maintien de l'examen sous forme d'épreuves ponctuelles seule garantie d'égalité et du caractère national du baccalauréat. Elle a également réaffirmé son opposition à la sélection à l'entrée de l'université, l'obtention du bac, 1er grade universitaire, devant garantir cette entrée quelle que soit la licence choisie.

La CGT Educ'action et la FERC exige l'abandon de la réforme Vidal et s'opposeront à cette réforme du baccalauréat. En abandonnant une partie des épreuves ponctuelles et en introduisant une grande part de contrôle continu, elle contribuera à fragiliser le baccalauréat, 1er grade universitaire, dont la valeur pourrait alors être évaluée suivant le lycée d'origine des bachelie-ères, élément d'appréciation supplémentaire pour la sélection à l'entrée de l'université. Il s'agit maintenant de construire les mobilisations pour bloquer ces réformes.